

République Française



Ville de Pont-Sainte-Marie
DÉPARTEMENT DE L'AUBE

Extrait du registre
des délibérations de la commune
de PONT-SAINT-MARIE
séance du 27 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de PONT-SAINT-MARIE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes, sous la présidence de Pascal LANDREAT, Maire

Présent(es) : M. Pascal LANDREAT, Maire, M. Laurent SINDRES-DUBOIS, Mme Véronique HEUILLARD, M. Denis DEFER, Mme Cathy PLAQUEVENT, M. Bruno HAILLOT, adjoints

M. Christian COSTE, M. Jean-Michel PALENGAT, Mme Danielle ROUSSARD, Mme Janine PINKOWICZ, Mme Nicole BARBERY, Mme Martine HENRIOT-JEHEL, Mme Joëlle GUINOT-HARTERT, M. Mircéa CARUNTA-FOUCARD, Mme Marie-Cécile JACQUES, M. Philippe JOURNIAC, Mme Sylvie FERRIOT, Mme Sandrine MIDAVAIN, M. Mamadou DIALLO, M. Vincent VOILLEQUIN, Mme Séverine STAB, M. Cyril CORNU, M. Julien SALLIC, M. Didier FREVILLE, Mme Alexandra PEUCH, conseillers municipaux

Absent(e) et représenté(e) : M. Joël COFFINET représenté par Mme Marie-Cécile JACQUES, M. Gérald MANCE représentée par M. Philippe JOURNIAC, Mme Marjorie PREVOT représentée par Mme Séverine STAB

Absente : Mme Carole SEREND

Secrétaire de Séance : M. Mamadou DIALLO

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 29

En exercice : 29

Votants : 28

N° délibération : 2026-04-11

Date de la convocation : 14-04-2026

Date d'affichage de la convocation : 14-04-2026

Acte rendu exécutoire : 30-04-2026

VOTE DU BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE ECO QUARTIER DU MOULINET 2026

Rapporteur : Denis DEFER

Exposé des motifs,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction M57 mise en place depuis le 1^{er} janvier 2023,

Vu la délibération n°2026-03-04 du 11 mars 2026 actant la tenue du débat d'orientations budgétaires,

Il a été élaboré le projet de budget primitif pour le budget annexe Eco quartier du Moulinet ci-dessous, équilibré en dépenses et en recettes pour l'exercice 2026 :

SECTION FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
CHAPITRE	DESCRIPTION	CREDITS 2026	CHAPITRE	DESCRIPTION	CREDITS 2026
6045	ACHAT D'ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICE	155 944,15 €	70	VENTE DE TERRAIN AMENAGES	185 000,00 €
042	VARIATION DES STOCKS	156 691,86 €	002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	162 636,01 €
65822	SUBVENTION VERS LE BP	35 000,00 €			
RAR DEPENSES		0,00 €	RAR RECETTES		0,00 €
TOTAL		347 636,01 €	TOTAL		347 636,01 €

SECTION INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
CHAPITRE	DESCRIPTION	CREDITS 2026	CHAPITRE	DESCRIPTION	CREDITS 2026
			40	VARIATION DES STOCKS	156 691,86 €
	TOTAL	0,00 €		TOTAL	156 691,86 €
001	SOLDE D'EXECUTION REPORTE	156 691,86 €			
	<i>RAR DEPENSES</i>	<i>0,00 €</i>		<i>RAR RECETTES</i>	<i>0,00 €</i>
	TOTAL	156 691,86 €		TOTAL	156 691,86 €

Il est proposé, conformément à l'article L 5217-10-6 du CGCT, d'autoriser le virement de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5% des crédits en dépenses pour les 2 sections de fonctionnement et d'investissement.

Vu l'avis de la commission finances/administration générale du 13 avril 2026,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à la majorité des membres présents :

- **D'ADOPTER** le budget primitif du budget annexe Eco quartier du Moulinet 2026 par chapitre tel que présenté ci-dessus et détaillé dans le document annexé maquette budgétaire
- **D'AUTORISER** le virement de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5% des crédits en dépenses des sections de fonctionnement et d'investissement.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant, à signer tout acte administratif et financier en application de la présente délibération.

Pour : 21

Contre : 5

Vincent VOILLEQUIN – Séverine STAB – Cyril CORNU – Julien SALLIC – Marjorie PREVOT

Absentions : 2

Didier FREVILLE – Alexandra PEUCH



Le Maire,

Pascal LANDREAT